

ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ

Equipements obligatoires pour tous les rallyes nationaux, régionaux, Tout-Terrain et Endurances Tout-Terrain :

Casque homologué FIA
Siège homologué FIA
Hans homologué FIA

(Voir listes des casques et sièges homologués dans le livret Technique)

GROUPES	INTERNATIONAL			NATIONAL - REGIONAL				
	N	A	T1-T2-T4	N / FN / Z	A / FA / Z	R1, R2, R3	FC, F2000, GT de Série	T1A-T1B-T2-T2F
Armature de Sécurité	ANNEXE J			RP	RP	ANNEXE J	RP	RP
Harnais 4 points minimum homologués FIA Norme 8854/98	X			X			X	X
Harnais 6 points minimum homologués FIA Norme 8853/98								
Pare brise en verre feuilleté								RP
Film anti-déflagrant				X			X	X
Extincteur 2 kg (poudre ou liste N°6)								
Extincteur 1 kg								
Extincteur AFFF / habitacle / moteur (simultané) liste N°6* ou liste N°16	Obl LISTE N°16				X	ANNEXE J		Obl T1A
Coupe circuit	REC			REC		X		X
Vêtements et gants ininflammables. (Normes FIA broderie uniquement. Voir identification des combinaisons).	X			X				
Cagoule + sous vêtements	X			REC				
Fixations supplémentaires : 2 par capot.	REC	X		REC	X	ANNEXE J	RP	
Anneau de remorquage AV-AR								X
Double circuit de freinage				X				
2 rétroviseurs extérieurs								RP
Triangle de signalisation								X
Mousse d'arceau								
Type de réservoir carburant	ANNEXE J			ANNEXE J		ANNEXE J	RP	RP
Canalisation de carburant								

Légende : X ou Obl = obligatoire ; REC = recommandé ; RP = se reporter à la réglementation particulière à ce groupe.

Pour d'autres produits, voir RP et Annexe J (liste N°6).

Il est rappelé qu'en cas de doute sur un point de sécurité mentionné dans le tableau ci-dessous, il convient de se reporter au texte du règlement qui fait foi.